La banque en clair
COMPRENDRE • AGIR • PROGRESSER

Fiche récap · août 2026

La LOA et la LLD (leasing auto), simplement

Rouler dans une voiture récente sans l'acheter : c'est la promesse du leasing. Pratique, mais le « petit loyer » cache des règles (kilométrage, état, option d'achat) qu'il vaut mieux connaître avant de signer.

L'ESSENTIEL EN TROIS POINTS

01

Le leasing, c'est une **location** : vous payez des **loyers**, la voiture ne vous appartient pas.

02

LOA : vous pouvez l'**acheter à la fin** ; **LLD** : vous la **rendez**, sans option d'achat.

03

Le vrai coût dépend du **kilométrage** et de l'**état à la restitution**.

EN CLAIR

la « valeur résiduelle

C'est le **prix d'achat fixé à l'avance** pour lever l'option en fin de LOA. Si la voiture vaut **plus** que cette valeur sur le marché, l'acheter peut être une bonne affaire ; si elle vaut **moins**, mieux vaut la rendre. C'est le vrai calcul à faire à la fin du contrat.

LE PIÈGE À ÉVITER

Ne regarder que la **petite mensualité**. Additionnez le premier loyer, tous les loyers, l'option d'achat éventuelle et les frais probables (km, état) : le **coût total** dépasse souvent celui d'un crédit auto classique si vous comptez garder la voiture longtemps.

À RETENIR

- Leasing = **location** : la voiture n'est pas à vous pendant le contrat.
- Surveillez le **plafond de km** et l'**état** : ce sont les principaux surcoûts.
- **LOA** = option d'achat à la fin (valeur résiduelle) ; **LLD** = restitution, sans achat.
- Comparez le **coût total** à un crédit auto classique avant de signer.

Mis à jour en août 2026 · Sources : service-public.fr, Banque de France. Information générale, sans valeur de conseil.